



**Installation du Haut Conseil à l'égalité
entre les femmes et les hommes**

Mardi 8 janvier 2013

Allocution de Mme Brigitte Gonthier-Maurin, présidente

DELEGATION
AUX
DROITS DES FEMMES
ET A
L'EGALITE DES CHANCES
ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES

LA PRESIDENTE

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis en ce début d'année de l'installation de ce nouveau conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont je suis sûre qu'il deviendra, sous l'impulsion de Danielle Bousquet, un rouage essentiel dans la promotion des politiques publiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

La création de cette instance apporte un nouveau témoignage, Monsieur le Premier ministre, de l'engagement de votre gouvernement – le premier gouvernement paritaire de la République – et d'une impulsion politique claire et positive : nous nous en réjouissons. Mais nous savons aussi qu'en matière d'égalité femmes/hommes les réalités sont souvent têtues, les mentalités résistantes et que, pour ces raisons, les lois ou les décisions que nous prenons peinent à entrer dans les faits. Dans ce domaine, une grande constance dans l'effort est nécessaire et nous devons régulièrement procéder à l'évaluation des politiques publiques.

Les délégations parlementaires aux droits des femmes y contribuent au niveau politique qui est le leur et, en qualité de présidente de la délégation



sénatoriale, je puis vous l'assurer : vous pouvez compter sur notre soutien vigilant, constructif et sur notre force de proposition.

Ce Haut Conseil à l'égalité sera donc un allié précieux !

Avec l'expertise qui sera la sienne, celui-ci nous permettra, conformément à l'article 2 du décret qui l'institue, de mieux cerner « *les écarts entre les objectifs et les résultats mesurés dans tous les champs de la vie sociale* » et, en conséquence, de prendre la mesure des efforts qui nous restent encore à accomplir et des moyens humains et financiers qu'il faudra y consacrer.

Lorsque nous nous étions rencontrées, au mois de septembre dernier, chère Danielle Bousquet, dans le cadre de la mission de préfiguration qui vous avait été confiée, j'avais évoqué deux points importants pour la définition de la nouvelle structure.

Son positionnement dans le paysage institutionnel des droits des femmes. La création du Haut Conseil contribuera à une certaine simplification de ce paysage dans la mesure où il a vocation à reprendre les missions de l'ancien Observatoire de la parité, de la Commission nationale contre les violences envers les femmes et de la Commission sur l'image des femmes dans les médias.

Je me réjouis cependant que le Gouvernement n'ait pas souhaité y englober l'Observatoire national des violences envers les femmes dont notre délégation sénatoriale avait recommandé la création et qui vient d'être créé sous la forme d'une mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences.

J'avais également insisté sur l'intérêt de lever les ambiguïtés qui



caractérisaient le champ d'intervention de l'ancien Observatoire de la parité. La réponse apportée par le décret de création du Haut Conseil est ambitieuse puisqu'elle lui confie une mission de réflexion, d'évaluation et de proposition très générale qui englobe les différents aspects de la problématique de l'égalité entre les sexes et de la défense des droits des femmes.

Ce champ d'intervention très général, très comparable par son extension à celui des délégations parlementaires aux droits des femmes, ou à celui de votre ministère, Madame la Ministre, contribuera, j'en suis sûre, à faire du futur Haut Conseil à l'égalité un interlocuteur privilégié sur tous les sujets qui nous intéressent.

J'exprimerai pour conclure un regret même si je connais la difficulté inhérente à la composition de ce type d'organisme. Ainsi la pluralité de réflexion de toutes les associations – très positive – ne pourra malheureusement pas s'exprimer au sein de ce Haut Conseil. J'émet donc également un souhait, celui que nos travaux futurs permettent de travailler avec toutes les associations.